



ACT FOR NOW

# RAPPORT D'IMPACT

Exercice 2025



# **"La RSE, c'est une démarche adaptée aux grandes entreprises. Nous, on est trop petits !"**

Voilà une phrase avec laquelle nous ne sommes pas du tout en phase.

C'est vrai, la Responsabilité Sociétale des Entreprises est un concept pouvant de prime abord sembler austère et complexe : acronymes à rallonges, statistiques parfois soporifiques, règlementations complexes (et c'est vrai, souvent applicables seulement aux organisations de grandes tailles). Bref, rien de bien réjouissant pour une PME.

Mais ces qualificatifs péjoratifs ne correspondent absolument pas à la vision de la RSE que nous nous faisons chez Act For Now. C'est ce que nous souhaitons vous montrer en publiant notre rapport d'impact, dans lequel nous avons tâché de retrancrire nos valeurs que sont l'engagement, le dynamisme et une bonne touche de positivité.

Par la publication de ce rapport, nous prenons ainsi plusieurs engagements :

- Montrer l'exemple, en démontrant pourquoi durable rime avec désirable,
- Partager nos forces comme nos faiblesses, en étant transparents sur nos succès mais aussi sur nos marges de progrès,
- Agir ensemble, en prouvant que toutes les organisations ont un rôle à jouer dans la transition socio-écologique,
- Démultiplier notre impact et nos actions.

Qui a dit que l'engagement vers un monde meilleur devait être une corvée ?

Nous considérons que l'alignement entre nos actes et nos valeurs est à l'origine de beaucoup de satisfaction et de bonheur. Chaque être humain, chaque organisation (oui, même les plus indifférent.es et paresseux.ses) font partie de la solution.

À nous de partager comment !

<b>1.</b>	<b>Qui sommes-nous ? .....</b>	<b>4</b>
1.1.	Notre raison d'être .....	4
1.2.	Nos principes directeurs .....	5
1.3.	Notre offre Conseil & Formation.....	6
1.4.	Notre catalogue de services RSE Greendeed .....	7
1.5.	Nos certifications et atouts .....	8
<b>2.</b>	<b>Gouvernance RSE.....</b>	<b>9</b>
2.1.	Périmètre et responsabilités .....	9
2.2.	Structuration de la démarche.....	9
2.3.	Nos parties prenantes .....	10
2.4.	Analyse de matérialité.....	11
<b>3.</b>	<b>Politique environnementale .....</b>	<b>13</b>
3.1.	Promotion de la consommation durable .....	13
3.2.	Réduction de notre empreinte carbone.....	14
3.3.	Gestion des déchets.....	16
<b>4.</b>	<b>Politique sociale.....</b>	<b>17</b>
4.1.	Emploi et relations employeur .....	17
4.2.	Santé et sécurité .....	19
4.3.	Diversité, équité et inclusion .....	20
4.4.	Développement du capital humain.....	21
4.5.	Conditions de travail.....	22
<b>5.</b>	<b>Politique sociétale.....</b>	<b>23</b>
5.1.	Impact sur le territoire.....	23
5.2.	Loyauté des pratiques .....	24
<b>6.</b>	<b>Annexe VSME .....</b>	<b>25</b>

# 1. Qui sommes-nous ?

## 1.1. Notre raison d'être

Le constat de l'urgence écologique et sociale à agir est dressé depuis plusieurs dizaines d'années par les scientifiques. Nous tardons pourtant, en tant que société, à mettre en place les mesures fortes et impactantes pour répondre à l'appel qu'ils nous font. Act For Now ambitionne donc d'accélérer le mouvement, main dans la main avec les entreprises et collectivités, pour qu'elles mènent les actions nécessaires à la réduction de leur empreinte environnementale et sociale.



### Accélérer la transition socio-environnementale des organisations pour contribuer à un avenir souhaitable

En conciliant **évolution** des modèles, **engagement** des équipes et génération d'**impacts positifs**.

Nous sommes aujourd'hui une équipe de 6 personnes engagées, qui a décidé de dédier son temps de travail à l'accélération des transitions écologiques et sociales des entreprises.



**Charlotte BRIAND**

Fondatrice  
Ex EcoVadis  
Spécialiste RSE & impact.



**Thibaud LESUISSE**

Consultant senior  
Référent Décarbonation



**Constance GRAF**

Consultante RSE  
& EcoVadis



**Estelle PLATEAU**

Consultante RSE  
Référente EcoVadis



**Marine BAILLY**

Responsable des  
Partenariats (Master RSE)



**Louise CHEYNET**

Consultante RSE  
Ingénieur UTT  
Master RSE

## 1.2. Nos principes directeurs



### Sensibiliser aux défis de demain

Nos ateliers s'adaptent aux enjeux sectoriels et métiers de chaque client pour faire prendre conscience à leurs équipes de l'urgence d'agir.



### Intégrer la RSE dans la stratégie d'entreprise

Les enjeux sociaux et environnementaux actuels impliquent de revoir la raison d'être et le modèle d'affaires de chaque organisation.



### Engager vos équipes via l'intelligence collective

La transition socio-écologique d'une organisation n'est possible sans l'implication de tous, de la définition de la stratégie à la mise en œuvre du plan d'action.



### Accompagner quelque soit le point de départ

Nos accompagnements s'adaptent à la maturité RSE de chaque client pour définir des objectifs ambitieux mais réalistes.

## 1.3. Notre offre Conseil & Formation

Se donner de nouveaux objectifs, faire évoluer la stratégie des organisations pour mieux y intégrer les enjeux sociaux et environnementaux, accompagner les entreprises dans une optique de transition responsable et d'amélioration continue : Act For Now a pour cœur de métier le **conseil et l'accompagnement des organisations de toutes tailles et de tous secteurs dans la mise en œuvre de leur démarche de responsabilité sociétale.**



### Stratégie et évaluation RSE

- Diagnostic et feuille de route RSE
- Rapport de durabilité
- CSRD – Double matérialité
- Evaluation EcoVadis



### Stratégie Climat et décarbonation

- Bilan Carbone® et plan de transition
- Mobilité durable
- Contribution positive
- Définition de business modèles régénératifs



### Formation et sensibilisation

- Formations à la RSE
- Fresques (Climat, Numérique, Mobilité, ...)
- Atelier 2tonnes
- Ateliers de l'adaptation au changement climatique

Si nous sommes convaincus que les organisations peuvent contribuer à résoudre les grands enjeux d'aujourd'hui en faisant évoluer leur manière d'opérer, nous pensons que cela ne pourra se faire sans une implication forte des collaborateurs. Pour ce faire, la **formation** des personnes est essentielle. Act For Now dispose ainsi d'un catalogue complet de formations RSE éligibles aux financements OPCO via notre certification Qualiopi.



Enfin, nos **ateliers de sensibilisation** visent à susciter la prise de conscience des enjeux. La sensibilisation aux différentes thématiques RSE constitue ainsi, selon nous, un excellent levier d'engagement de l'écosystème de l'entreprise.



Atelier d'intelligence collective pour appréhender le climat et comprendre les causes et conséquences  
(≈ 30 autres Fresques en sont inspirées)



Atelier pour réfléchir à la stratégie d'adaptation au sein de l'organisation (enjeux, risques, plan d'action)



Atelier de 2h pour comprendre les liens entre activités humaines, ressources et limites planétaires



Atelier d'une demi-journée pour passer à l'action et réduire notre empreinte individuelle à 2tonnes CO2eq



Atelier pour connaître les ordres de grandeur essentiels et imaginer ensemble des actions nécessaires, possibles et désirables pour le climat



Atelier de 2h pour mesurer et réduire l'empreinte carbone de votre vie de bureau et mobiliser votre équipe

## 1.4. Notre catalogue de services RSE Greendeed

Nous avons également développé le catalogue Greendeed by Act For Now, référençant plus de 488 services RSE (animations, ateliers de sensibilisation, formations, séminaires, activités, services de snacking durable, de mobilité ...). Ce catalogue répond à deux objectifs :

- Donner de la visibilité à nos partenaires engagés
- Accompagner nos clients dans le choix des solutions les plus impactantes



### Notre catalogue de services RSE

Découvrez plus de 250 services RSE sélectionnés par nos experts auprès de partenaires engagés.  
Le 1er catalogue de team buildings et solutions du quotidien pour mobiliser vos équipes autour de la RSE.



Décarbo'bureau : Bilan carbone de votre équipe



Fresque du climat



Atelier 2tonnes en entreprise



Poterie et dessin en entreprise



Voir tout >

## 1.5. Nos certifications et atouts

Nous sommes partenaire de formation EcoVadis, au travers du programme Accredited Consulting Partner. Cette accréditation garantit que nos consultants ont suivi une formation approfondie dispensée par EcoVadis, leur permettant de cadrer et de déployer un système de management de la RSE conforme aux exigences de la plateforme d'évaluation.



Notre certification Qualiopi, obtenue en 2024, témoigne de notre engagement à offrir des formations de qualité, accessibles et adaptées aux besoins de tous. Elle s'inscrit dans notre démarche RSE en garantissant une amélioration continue de nos pratiques, tout en renforçant notre impact social via l'inclusion et l'employabilité. Cette certification confirme notre volonté de contribuer à une éducation durable et à un travail décent pour tous.



 REPUBLIQUE FRANCAISE

La certification qualité a été délivrée au

titre de la catégorie d'action suivante :

Action de formation

Pour valoriser nos démarches RSE internes, nous sommes évalués par EcoVadis chaque année et avons obtenu la médaille Platinum en décembre 2024, nous plaçant dans le top 1 % des entreprises évaluées avec un score de 86/100. En matière de management de la RSE, nous nous appliquons le même niveau d'exigence et d'excellence que celui que nous recommandons à nos clients.



## 2. Gouvernance RSE

### 2.1. Périmètre et responsabilités

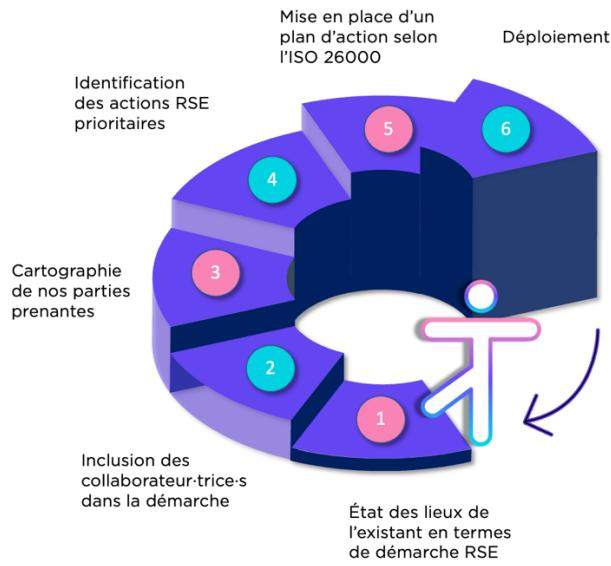
Ce rapport couvre la structure Conseil Act For Now SAS et s'applique à l'ensemble de ses collaborateurs, ainsi qu'au catalogue de services Greendee by Act For Now. Il porte sur l'exercice 2025, du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 31 septembre 2025.

Thématiques	Référent	Contact
Gouvernance RSE	Charlotte BRIAND	charlotte@actfornow.fr
Environnement	Thibaud LESUISSE	Thibaud@actfornow.fr
Social	Charlotte BRIAND	charlotte@actfornow.fr
Sociétal	Estelle PLATEAU	estelle@actfornow.fr
Éthique	Marine BAILLY	marine@actfornow.fr

La taille humaine de notre entreprise nous donne la possibilité d'adopter un management plus horizontal. Chacun et chacune a l'opportunité d'exprimer son opinion concernant les décisions de l'entreprise, et sera entendue.

### 2.2. Structuration de la démarche

Notre système de management de la RSE se base sur une dynamique d'amélioration continue visant à aligner nos engagements, objectifs et actions sur les attentes de nos collaborateurs, de nos parties prenantes et de la société dans son ensemble.



Pour structurer notre démarche, nous nous appuyons sur 2 standards :

- **La norme ISO 26000**, norme internationale non certifiante produite par l'Organisation internationale de la normalisation et permettant d'organiser la responsabilité sociétale des entreprises.
- **La norme de reporting VSME** (Voluntary Standard for non-listed SMEs) dans sa version Comprehensive, nous permettant de formaliser notre rapport d'impact et de communiquer en toute transparence sur nos politiques, mesures et résultats.



Chaque année, nous partageons et amendons nos objectifs RSE avec toute l'équipe lors de 2 séminaires internes. Nous nous assurons ainsi de prendre des orientations validées par tous et de permettre à chacun et chacune de s'engager sur les sujets les plus importants.

Afin de valoriser nos politiques, mesures, et résultats et d'être exemplaire vis-à-vis de nos clients, nous nous engageons ainsi à réviser et publier annuellement le présent rapport d'impact sur notre site interne.

## 2.3. Nos parties prenantes

L'analyse de matérialité passe tout d'abord par une analyse de nos parties prenantes, afin de construire un dialogue constructif et d'identifier les éventuelles attentes et sujets d'intérêt en termes de RSE.

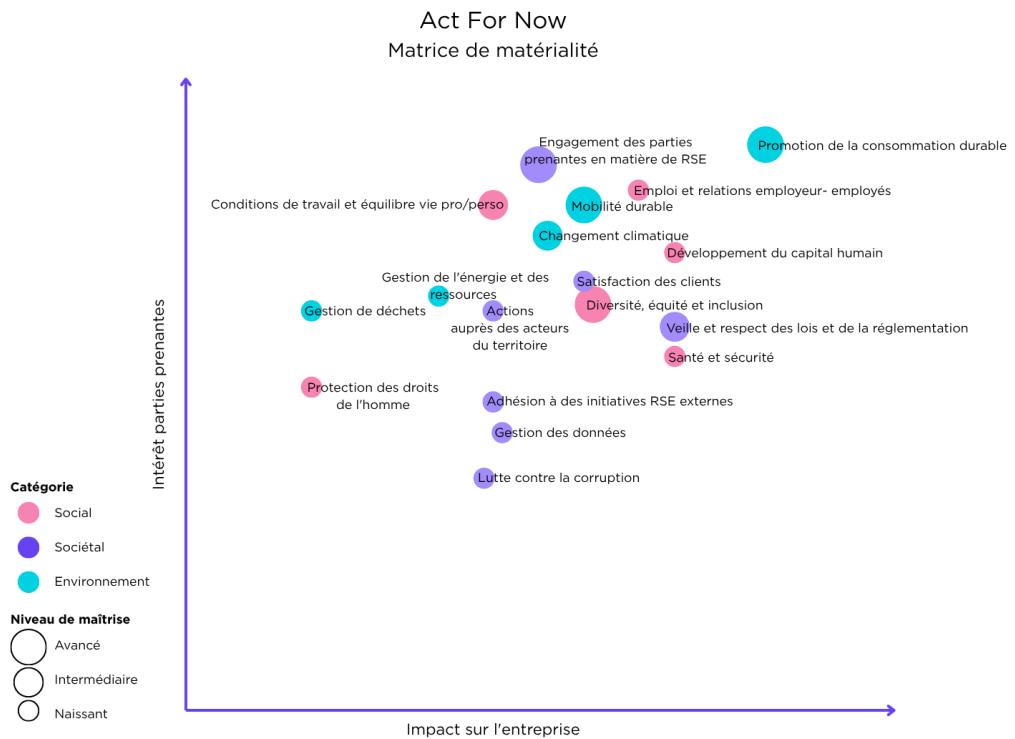
<b>Parties Prenantes internes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Associés</li> <li>• Actionnaires</li> <li>• Collaborateurs</li> </ul>	<b>Collectivités et organismes publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Région AURA</li> <li>• Métropole de Lyon</li> <li>• Mairie de Lyon</li> <li>• Bpifrance</li> </ul>
<b>Partenaires d'affaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clients</li> <li>• Partenaires</li> <li>• Fournisseurs</li> <li>• OPCO</li> </ul>	<b>Associations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fresque du climat</li> <li>• Fresque de la mobilité</li> <li>• Fresque du numérique</li> <li>• 2tonnes</li> <li>• ABC</li> <li>• Incoplex</li> </ul>

## 2.4. Analyse de matérialité

La sélection des enjeux matériels pour Act For Now a été réalisée au travers d'une analyse de matérialité réalisée en 5 étapes :

1. Présélection des enjeux basée sur le référentiel de l'ISO 26 000
2. Identification et hiérarchisation de nos parties prenantes internes et externes.
3. Identification de nos enjeux RSE prioritaires en mobilisant l'ensemble de l'équipe Act For Now pour mieux comprendre les attentes de chacun.
4. Sondage de nos parties prenantes externes via un questionnaire permettant d'évaluer le niveau d'importance accordé à chaque enjeu.
5. Définition de nos objectifs liés à notre responsabilité sociétale.

Cette étude nous permet de formaliser la matrice de double matérialité suivante :



Au-delà d'une simple représentation graphique, la matrice de matérialité est un véritable outil de pilotage de notre démarche, nous permettant de guider nos engagements actuels et à venir, nos actions et nos réflexions d'équipe.

Nous prévoyons de réaliser un exercice de double matérialité simplifiée en 2026, en intégrant cette fois-ci les impacts de l'entreprise sur la société au sens large.

# 3. Politique environnementale

## 3.1. Promotion de la consommation durable

En tant qu'agence de conseil en RSE, notre rôle est de promouvoir des modes de production et de consommation plus durables, plus respectueux du Vivant et plus économies en ressources naturelles ou en énergie. Nous nous engageons ainsi à informer et sensibiliser nos clients et le public sur leurs impacts et à les accompagner dans la mise en place des meilleures pratiques environnementales, sociales et sociétales en interne mais également sur l'ensemble de leur chaîne de valeur.

Nous souhaitons œuvrer pour l'établissement de nouveaux modèles d'entreprises, où les enjeux de durabilité sont aussi importants que les enjeux financiers.

### Nos objectifs 2030

- Former 100 personnes par an à la RSE via notre certification Qualiopi
- Développer notre présence dans les écoles
- Maintenir un taux de satisfaction clients de 4,5/5

### Nos actions

- Nous proposons à nos clients une offre complète d'accompagnements RSE pour renforcer leurs démarches RSE (stratégie, plan d'action et évaluation), décarboner leurs activités, former leurs équipes à la RSE et accompagner la transition de l'ensemble de leurs chaînes de valeur (achats responsables, évaluation et audit des fournisseurs).
- Nous mettons à disposition notre catalogue Greendeed by Act For Now, référençant plus de 488 services RSE reconnus proposés par des acteurs engagés. Chaque partenaire s'engage à répondre à un questionnaire de maturité RSE et à signer notre charte RSE.
- Une veille régulière sur les financements est réalisée pour proposer à nos clients les aides et financements permettant de lancer leurs démarches.

### Nos résultats 2025

Indicateur	Unité	2023	2024	2025
Satisfaction client (note sur 5)	%	-	4,9	4,9
Nombre de clients accompagnés sur EcoVadis	%	-	37	41
Nombre de partenaires référencés dans notre catalogue	%	130	174	217
Nombre de produits référencés dans notre catalogue	%	294	391	488



## 3.2. Réduction de notre empreinte carbone

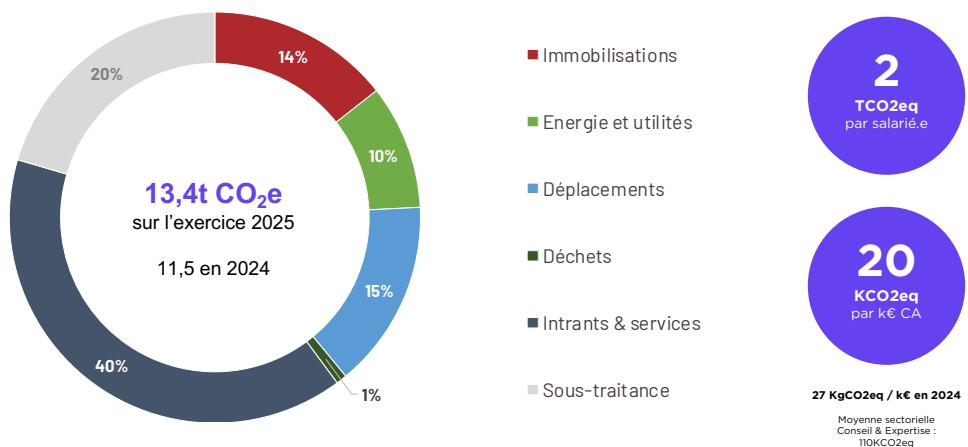
Act For Now dispose d'un pôle d'expertise dédié à la décarbonation. Par la mesure puis la mise en place d'un plan d'action, nous nous engageons à minimiser notre impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre. Pour tout consultant, l'enjeu de la mobilité est crucial. Nous sommes amenés à nous déplacer chez nos clients, en France et potentiellement à l'étranger. À ce titre, nous nous engageons à réduire au maximum nos déplacements, à privilégier les modes doux et à ne pas prendre l'avion si une alternative est possible.

### Nos objectifs 2030

- Disposer d'un Bilan Carbone scope 3 mis à jour annuellement
- Privilégier les mobilités actives et douces (marche, vélo, pour train) pour 90% de nos déplacements domicile-travail
- Réaliser chaque année plus de 80% de nos déplacements professionnels en train ou en véhicules électriques
- Faire durer nos équipements informatiques plus de 5 ans.

### Nos actions

- Nous calculons annuellement notre **Bilan Carbone** depuis 2023



- Nous avons fait le choix de **locaux non climatisés et pilotés** : tous nos éclairages sont LED, le chauffage est piloté par des vannes connectées et des nudges sont disposés pour encourager les collaborateurs à économiser l'énergie et les ressources.
- Nous proposons une **politique BYOD (Bring Your Own Device)** pour permettre à chacun d'utiliser son ordinateur individuel dans un contexte professionnel et ainsi réduire le nombre d'équipements informatiques produits.
- Nous privilégions les **équipements et le mobilier de seconde main** à performance équivalente. 90% et 75% de nos équipements informatiques sont ainsi reconditionnés.

- Nous privilégions les **mobilités douces et durables** pour nos déplacements domicile-travail, et nos déplacements professionnels. Nos locaux sont situés en centre-ville et bien desservis par les transports en commun, et nous mettons à disposition du matériel de réparation pour les collaborateurs privilégiant le vélo. La solution d'autopartage Léo&Go et ses véhicules électriques sont privilégiés lorsque nous n'avons d'autres options pour nous rendre sur site client.



## Nos résultats 2025

Indicateur	Unité	2023	2024	2025
Consommation totale d'énergie	kWh	-	5927	8399
Consommation totale d'électricité	kWh	712	730	831
Électricité non renouvelable	kWh	672	689	784
Électricité d'origine renouvelable	kWh	40	41	47
Électricité autoproduite renouvelable	kWh	0	0	0
Électricité autoproduite non renouvelable	kWh	0	0	0
Combustibles non renouvelables	kWh	9106	5197	7568
Combustibles renouvelables (bioénergie)	kWh	0	0	0
Pourcentage de la consommation totale d'électricité provenant de sources renouvelables	%	5,6%	5,6%	5,6%
Émissions brutes de GES scope 1	tCO2eq	-	1,1	1,1
Émissions brutes de GES scope 2 basées sur la localisation	tCO2eq	-	0,02	0,04
Total des émissions de GES des scopes 1 et 2	tCO2eq	-	1,12	1,14
Total des émissions de GES du scope 3	tCO2eq	-	9,9	12,3
Total des émissions de GES des scopes 1, 2 et 3	tCO2eq	-	11,02	13,44
Intensité des émissions de GES scopes 1 et 2	kCO2eq/k€	-	2,7	1,7
Intensité des émissions de GES scopes 1,2 et 3	kCO2eq/k€	-	27	20



### 3.3. Gestion des déchets

Act For Now s'engage à réduire à la source la quantité de matière utilisée pour limiter la production de déchets (papier, plastique et autres matériaux non essentiels).

#### Nos objectifs 2030

- Composter chaque année 100% de nos déchets alimentaires éligibles
- Assurer la collecte de 100% de nos déchets électroniques (DEEE) par des partenaires spécialisés
- Réduire de 25% nos déchets plastiques d'ici 2030 via la mise en place notamment de déjeuners « fait maison » par rapport à l'année de référence 2023

#### Nos actions

- Nous mettons en place des bacs de tri (recyclable, compost, verre) afin de réduire le tout-venant au maximum et nous sensibilisons régulièrement l'équipe sur l'importance de réduire nos déchets à la source, notamment via le déjeuner hebdomadaire « Fait Maison ».
- Nous entretenons un partenariat avec l'association « L'Atelier du Bocage » pour la collecte de nos déchets électroniques (DEEE).
- Nous réduisons au maximum nos achats et nos impressions, avec une culture du réemploi partagée par l'ensemble des collaborateurs.

#### Nos résultats 2025

Indicateur	Unité	2023	2024	2025
Déchets dangereux générés mis en décharge	Kg	0	0	0
Déchets dangereux produits détournés vers le recyclage ou la réutilisation	Kg	0	0	0
Total des déchets dangereux produits	Kg	0	0	0
Déchets non dangereux produits mis en décharge	Kg	13	15	15
Déchets non dangereux recyclés	Kg	88	80	81
Total des déchets non dangereux produits	Kg	101	95	96
Total des déchets produits mis en décharge	Kg	13	15	15
Total des déchets produits détournés vers le recyclage ou la réutilisation	Kg	88	80	81
Total des déchets produits	Kg	101	95	96

# 4. Politique sociale

## 4.1. Emploi et relations employeur

Act For Now étant une équipe à taille humaine, nous tenons à développer et à entretenir une atmosphère familiale, favorisant la hiérarchie plate, la confiance, la proactivité et la prise d'initiative. Les objectifs de l'agence sont définis et suivis collectivement, en toute transparence. Nous privilégions au quotidien des échanges directs favorisant les retours et la parole décomplexée pour remonter et traiter les besoins, recommandations et questionnements de chacun. Nous nous engageons à octroyer un salaire égal ou supérieur aux minimums légaux en vigueur, prévus par la Convention collective nationale Syntec.

### Nos objectifs 2030

- Impliquer 100% des collaborateurs et collaboratrices dans la définition de la stratégie d'entreprise, via 2 séminaires annuels réunissant l'ensemble des équipes.
- Organiser un team-building annuel.

### Nos actions

- Nous avons choisi des bureaux en open-space, idéalement placés près de la Part-Dieu, et organisons chaque semaine une journée « Tous au bureau » dédiée à la réunion d'équipe, suivie d'un déjeuner d'équipe.
- Nous avons organisé en 2024 deux séminaires d'équipes à la montagne, afin de présenter les résultats de l'entreprise et de réfléchir collectivement aux ambitions à 3 ans.
- Nous proposons plusieurs activités en équipe, axées sur la reconnexion à la nature et privilégiant une destination locale ainsi que des activités bas carbone.



## Nos résultats 2025

Indicateur	Unité	2023	2024	2025
Nombre de salariés en contrat permanent	Nb	2	4	4
Nombre de salariés en contrat temporaire	Nb	2	1	1
Nombre de salariés	Nb	4	5	5
Taux de turnover durant la période de reporting	%	0%	10%	0%
Part des salariés couverts par une convention collective	%	100%	100%	100%
Rémunération de la personne la mieux payée par rapport au salaire annuel médian	%	182%	171%	160%

## 4.2. Santé et sécurité

La sécurité des collaborateurs et collaboratrices est une priorité absolue. Act For Now s'engage via la mise en place d'actions de sensibilisation aux risques santé / sécurité propres à nos métiers. Nous encourageons une culture de sensibilisation par les pairs, où chacun et chacune veille sur son prochain et remonte toute situation pouvant porter atteinte à la sécurité.

### Nos objectifs 2030

- Équiper et sensibiliser 100% des collaborateurs sur les troubles musculosquelettiques (TMS).

### Nos actions

- Nous mettons à jour notre DUERP et réalisons un plan de prévention chaque année.
- Nous investissons dans du mobilier et des équipements de bureau maximisant les bonnes postures (claviers, souris, double écrans, sièges ergonomiques, table ergonomique pour travailler debout).

### Nos résultats 2025

Indicateur	Unité	2023	2024	2025
Taux d'accidents du travail enregistrés au cours de la période de référence	%	0	0	25,2
Nombre de décès résultant d'accidents du travail et de maladies professionnelles	Nb	0	0	0
Nombre de jours perdus en raison d'accidents du travail, de décès ou de problèmes de santé	Nb	0	0	6
Taux de gravité	%	0	0	0,2
Nombre de décès dus à un accident du travail ou à une maladie liée au travail	Nb	0	0	0



## 4.3. Diversité, équité et inclusion

La diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) est un enjeu important chez Act For Now, fondée et présidée par une femme. Nous favorisons l'égalité des chances au quotidien, en mettant en place un cadre et des politiques de travail équitables et en investissant dans le développement professionnel.

Nous agissons également sur tout le spectre de la diversité auprès de nos clients, en les encourageant, via nos accompagnements, à adopter les meilleures pratiques en la matière. Nous sélectionnons également nos partenaires et fournisseurs en tenant compte de leur engagement sur cette thématique.

### Nos objectifs 2030

- Former 100% de nos salariés aux enjeux DEI en entreprise et organiser des rappels réguliers sur les bonnes pratiques à adopter par chacun.
- Être exemplaire dans nos recrutements et la croissance de nos effectifs, en visant une rémunération juste et identique, à ancienneté et poste équivalent.
- Maintenir une tolérance zéro sur les cas de discrimination et de harcèlement.

### Nos actions

- Nous publions des articles de blog liés à la diversité, à l'équité et à l'inclusion sur nos sites actfornow.fr et greendeed.fr.
- Nous organisons pour nos clients plusieurs ateliers sur la thématique de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, et intégrons des recommandations sur cette thématique dans l'ensemble de nos prestations RSE (dont EcoVadis).
- Nous intégrons des critères DEI dans notre questionnaire Partenaire, afin de ne retenir que des services RSE conformes à nos engagements.
- Une référente handicap est désignée sur le lieu de travail pour accompagner l'intégration des collaborateurs en situation de handicap, ainsi que pour répondre aux besoins spécifiques et aux questions des stagiaires, dans le cadre de formations proposées par Act For Now.



### Nos résultats 2025

Indicateur	Unité	2023	2024	2025
Nombre de femmes dans l'entreprise	Nb	3	4	5
Part de femmes parmi les collaborateurs	%	75%	80%	83%
Ratio femmes/hommes au niveau de la direction pour la période de référence	%	50%	50%	50%
Écart salarial de genre non ajusté	%	39%	36%	38%

## 4.4. Développement du capital humain

La RSE étant un sujet sociétal en constante évolution, tant réglementaire que scientifique, il est crucial pour la pérennité de notre organisation de renforcer et d'actualiser nos compétences. Dès lors, nous favorisons la montée en compétences sous toutes ses formes : formation, coaching et veille hebdomadaire.

### Nos objectifs 2030

- Mettre en place un parcours de formation de consultants d'ici 2027.
- Généraliser le dispositif de coaching à 100% de nos consultants et nouveaux embauchés.

### Nos actions

- Chaque collaborateur réalise 2 entretiens individuels chaque année pour faire un bilan de la période écoulée, définir les objectifs de progrès et construire un parcours professionnel cohérent.
- Un focus veille & réglementation est intégré à nos points d'équipe hebdomadaires, afin de rester informés des dernières actualités RSE et climat.
- Toutes nos missions sont réalisées en binôme Séniors/Junior. Ce dispositif garantit la qualité de nos prestations et favorise la montée en compétences au quotidien.
- Un dispositif de coaching a été lancé en 2025 pour l'ensemble des consultants. Le coach est l'interlocuteur privilégié pour toute question relative à la carrière, à la formation, et aux conditions de travail. Il arbitre si nécessaire en cas d'alerte sur une des missions.

### Nos résultats 2025

Indicateur	Unité	2023	2024	2025
Nombre d'heures de formation annuelle par salarié au cours de la période de référence pour les femmes	h	-	-	3.7
Nombre d'heures de formation annuelle par salarié au cours de la période de référence pour les hommes	h	-	-	3
Nombre total moyen d'heures de formation annuelle par salarié	h	4	11.2	3.6
Nombre total d'heures de formation annuelle	h	16	56	17,75



## 4.5. Conditions de travail

En tant que société de conseil, nos collaborateurs et collaboratrices sont notre ressource la plus précieuse. Afin de fidéliser nos talents, nous assurons d'améliorer continuellement notre cadre de travail et de garantir un bon équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Nous nous efforçons de maintenir une communication ouverte et transparente pour favoriser une compréhension mutuelle des attentes en matière de travail et des besoins personnels. Des ajustements au cas par cas sont réalisés, toujours au travers d'un dialogue bienveillant et compréhensif.

### Nos objectifs 2030

- Évaluer chaque année la satisfaction collaborateur (équilibre vie professionnelle/personnelle, conditions de travail, avantages, bien-être...).
- Mettre en place dès 2026 un système de prime pour 100% des collaborateurs et collaboratrices.
- Améliorer le confort thermique dans les locaux dès 2026.

### Nos actions

- Nous avons mis en place une note de service « Télétravail et droit à la déconnexion » pour adopter les meilleures pratiques en la matière et garantir un bon équilibre pro/perso.
- Nous proposons des horaires de travail flexibles (horaires variables et temps partiels) et donnons la possibilité de dédier 10% du temps de travail à une association via notre dispositif « Mécénat de compétences ».
- Nous proposons plusieurs avantages salariés au-delà des obligations légales, notamment via la prise en charge des cartes de transport SNCF (également utilisables dans le cadre personnel). Ces avantages ont vocation à évoluer selon les remontées et attentes des collaborateurs.

### Nos résultats 2025

Indicateur	Unité	2023	2024	2025
Part de salariés permanents ayant reçu une augmentation	%	0%	25%	25%
Part des salariés permanents recevant des primes (prime vacances)	%	67%	75%	75%
Part de salariés permanents concernés par un dispositif d'actionnariat salarié	%	33%	25%	50%
Part de salariés ayant accès à des avantages sociaux	%	100%	100%	100%



# 5. Politique sociétale

## 5.1. Impact sur le territoire

Nous souhaitons nous impliquer dans tout type d'organisation (entreprises, collectivités, écoles, associations...) afin de dynamiser notre territoire, de créer des synergies et d'impliquer un maximum de protagonistes dans la cause socio-environnementale.

Nous nous engageons à investir tous les lieux, les sphères, les communautés qui nous accueilleront, nos idées et notre volonté d'agir pour démultiplier notre impact et influencer la société vers plus de résilience socio-environnementale.

### Nos objectifs 2030

- Générer 20% de notre CA grâce à nos partenaires d'affaires œuvrant pour la transition socio-environnementale d'ici 2027.
- Développer les partenariats avec les entités économiques territoriales (CCI, Office de tourisme etc.), à commencer par celles de notre territoire (agglomération lyonnaise et grenobloise).

### Nos actions

- Nous nous impliquons auprès de plusieurs acteurs clés du territoire (Métropole de Lyon, université Grenoble Alpes (UGA), Auvergne Rhône Alpes Trajectoires Tourisme, réseau des CCI).
- Nous participons aux initiatives pour entrepreneurs à impact sur le territoire, via le dispositif Incoplex AURA.



## 5.2. Loyauté des pratiques

Nous nous engageons à collecter, traiter et stocker uniquement les données personnelles nécessaires à nos activités, et ce de manière sécurisée, transparente et éthique. Nous informons les personnes concernées de l'objectif de la collecte de leurs données et demandons leur consentement lorsque cela est nécessaire.

Afin de prévenir tout manquement à l'éthique des affaires, nous assurons une gestion rigoureuse de nos activités financières et appliquons les sanctions nécessaires en cas d'infraction, tout en continuant à améliorer nos pratiques à travers une réévaluation régulière de nos politiques et procédures.

### Nos objectifs 2030

- Former 100% de nos collaborateurs aux enjeux cybersécurité et à la lutte contre la corruption.
- Maintenir 0 incident recensé chaque année en matière de gestion des données et de corruption.

### Nos actions

- Nous avons formalisé et rendu disponibles sur notre site notre politique de confidentialité, nos conditions générales de vente et nos conditions générales de partenariat pour le catalogue Greendeed by Act For Now.
- Nous disposons d'un référent Éthique et confidentialité des données, formé aux exigences RGPD.
- Nous disposons d'une procédure « Lanceur d'alerte » pour prévenir les risques de corruption dans l'entreprise, et d'une procédure pour encadrer les transactions sensibles (cadeaux clients notamment)

### Nos résultats 2025

Indicateur	Unité	2023	2024	2025
Nombre d'incidents de sécurité de l'information confirmés	Nb	0	0	0
Nombre d'incidents pour corruption confirmés	Nb	0	0	0
Nombre de signalements liés à l'éthique	Nb	0	0	0
Part des collaborateurs formés à l'éthique des affaires	%	0%	20%	40%



# 6. Annexe VSME

Informations générales		
Métrique	Exigences	Page
<b>B1 - Base de préparation</b>	L'entreprise indique laquelle des options suivantes elle a choisi : <ul style="list-style-type: none"> <li>• OPTION A : Module de base (uniquement)</li> <li>• OPTION B : module de base et module complet</li> </ul>	Option B p.10
	Si l'entreprise a omis de communiquer une information parce qu'elle est considérée comme classifiée ou de nature délicate, elle doit indiquer la divulgation qui a été omise.	C3 (objectifs de réduction carbone)
	Dans le cas d'un rapport consolidé sur la durabilité, l'entreprise publie la liste des filiales, y compris leur adresse enregistrée, couvertes par le rapport.	Pas de filiales
	Pour chaque filiale, l'engagement doit déclarer <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forme juridique de l'entreprise</li> <li>• Code(s) de classification sectorielle(s) NACE</li> <li>• Saille du bilan (en euros)</li> <li>• Chiffre d'affaires (en euros)</li> <li>• Nombre de salariés en effectif ou équivalents temps plein</li> <li>• Pays d'activité principale et emplacement des actifs importants)</li> <li>• Géolocalisation des sites possédés, loués ou gérés.</li> </ul>	N/A
	Si l'entreprise a obtenu une certification ou un label lié à la durabilité, elle fournit une description de ceux-ci (y compris, le cas échéant, les émetteurs de la certification ou du label, la date	p.8
<b>B2 - Pratiques, politiques et initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable</b>	Si l'entreprise a mis en place des pratiques, des politiques, des initiatives futures ou des objectifs spécifiques pour la transition vers une économie plus durable, elle l'indique.	p.13-24
	Ces pratiques, politiques et initiatives futures comprennent les mesures prises par l'entreprise pour réduire ses impacts négatifs et renforcer ses impacts positifs sur les personnes et l'environnement, afin de contribuer à une économie plus durable.	p.13-24
<b>C1 - Stratégie : modèle d'affaires et durabilité - Initiatives connexes</b>	L'entreprise publie les éléments clés de son modèle d'entreprise et de sa stratégie, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Description des groupes significatifs de produits et/ou de services proposés ;</li> <li>• Description des marchés importants dans lesquels l'entreprise exerce ses activités (tels que B2B, commerce de gros, détail)</li> <li>• Description des principales relations d'affaires (telles que les fournisseurs clés, la distribution des clients)</li> <li>• Si la stratégie comporte des éléments clés qui se rapportent à des questions de durabilité ou qui ont une incidence sur ceux-ci, une brève description de ces éléments clés.</li> </ul>	p.4-7
Indicateurs environnementaux		
Métrique	Exigences	Page
<b>B3 - Énergie et émissions de gaz à effet de serre</b>	L'entreprise doit déclarer sa consommation totale d'énergie en MWh (électricité, carburant) ventilée entre énergies renouvelables et non renouvelables.	p.15

<b>C3 - Cibles de réduction des GES et transition climatique</b>	<p>L'entreprise doit déclarer ses émissions brutes de gaz à effet de serre (GES) estimées en tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>(tCO<sub>2</sub>eq) compte tenu du contenu de la norme d'entreprise du protocole GES (version 2004), y compris les scopes 1 et 2.</p>	p.15
	<p>L'entreprise communique son intensité de GES calculée en divisant les « émissions brutes de gaz à effet de serre (GES) par le chiffre d'affaires (en euros »).</p>	p.15
	<p>En fonction du type d'activités exercées par l'entreprise, la publication d'une quantification de ses émissions de GES SCOPE 3 peut être appropriée (voir paragraphe 10 de la présente norme) pour fournir des informations pertinentes sur les impacts de la chaîne de valeur de l'entreprise sur le changement climatique.</p>	p.15
	<p>Si l'entreprise a fixé des objectifs de réduction des émissions de GES, elle publie ses objectifs en valeurs absolues pour les scopes 1 et 2.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'année cible et la valeur de l'année cible</li> <li>• l'année de base et la valeur de l'année de base</li> <li>• Les unités utilisées pour les cibles</li> <li>• la part du scope 1, du scope 2 et, le cas échéant, du scope 3 concernée par la cible</li> <li>• une liste des principales actions qu'il cherche à mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs.</li> </ul>	Pas d'objectif de réduction absolu
	<p>Si l'entreprise qui opère dans des secteurs à fort impact climatique a adopté un plan de transition pour l'atténuation du changement climatique, elle peut fournir des informations à ce sujet, y compris une explication de la manière dont elle contribue à réduire les émissions de GES.</p>	N/A
<b>C4 - Risques climatiques</b>	<p>Si l'entreprise opère dans des secteurs à fort impact climatique et qu'elle n'a pas mis en place de plan de transition pour l'atténuation du changement climatique, elle indique si et, dans l'affirmative, quand elle adoptera</p>	N/A
	<p>Si l'entreprise a identifié des dangers liés au climat et des événements de transition liés au climat, créant des risques climatiques bruts pour l'entreprise, elle doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrire brièvement ces dangers liés au climat et les événements de transition liés au climat</li> <li>• Divulguer la façon dont elle a évalué l'exposition et la sensibilité de ses actifs, de ses activités et de sa chaîne de valeur à ces dangers et événements de transition</li> <li>• Divulguer les horizons temporels de tout danger lié au climat et de tout événement de transition identifié.</li> <li>• Indiquer si elle a pris des mesures d'adaptation aux changements climatiques pour faire face aux dangers liés au climat et aux événements de transition.</li> </ul>	Pas de dangers identifiés
<b>B4 - Pollution de l'air, de l'eau et du sol</b>	<p>Si l'entreprise est déjà tenue par la loi ou d'autres réglementations nationales de déclarer aux autorités compétentes ses émissions de polluants, ou si elle les déclare volontairement conformément à un système de management environnemental, elle doit divulguer les polluants qu'elle émet dans l'air, l'eau et le sol dans le cadre de ses propres activités, avec la quantité respective pour chaque polluant. Si ces informations sont déjà accessibles au public, l'entreprise peut également se référer au document dans lequel elles sont signalées, par exemple en fournissant le lien URL pertinent ou en intégrant un lien hypertexte.</p>	N/A

	L'entreprise divulgue le nombre et la superficie (en hectares) des sites qu'elle possède, a loués ou gère dans une zone sensible à la biodiversité ou à proximité de celle-ci.	N/A
<b>B5 - Biodiversité</b>	<p>L'entreprise peut divulguer des paramètres liés à l'utilisation du sol :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation totale des terres (en hectares)</li> <li>• Surface totale scellée ; Sur place, totalement orienté vers la nature</li> <li>• Zone totale orientée vers la nature hors site</li> </ul>	N/A
	L'entreprise doit communiquer la totalité de ses prélèvements d'eau, c'est-à-dire la quantité d'eau aspirée dans les limites de l'organisation (ou de l'installation) ; En outre, l'entreprise doit présenter séparément la quantité d'eau prélevée sur les sites situés dans des zones à fort stress hydrique.	N/A
<b>B6 - Eau</b>	<p>Si l'entreprise a mis en place des processus de production qui consomment beaucoup d'eau (par exemple, des procédés d'énergie thermique tels que le séchage ou la production d'électricité, la production de biens, l'irrigation agricole, etc.), elle doit déclarer sa consommation d'eau calculée comme la différence entre son prélèvement d'eau et son rejet d'eau de ses processus de production.</p>	N/A
<b>B7 - Utilisation des ressources, déchet et économie circulaire</b>	<p>L'engagement doit indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la production annuelle totale de déchets, ventilée par type (non dangereux et dangereux) ;</li> <li>• le total annuel des déchets réacheminés vers le recyclage ou la réutilisation ; et les matériaux utilisés.</li> </ul>	p.16
<b>Indicateurs sociaux</b>		
Métrique	Exigences	Page
<b>B8 - Main-d'œuvre - Caractéristiques générales</b>	<p>L'entreprise doit divulguer le nombre de salariés en effectif ou en équivalent temps plein pour la mesure suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Type de contrat de travail (temporaire ou permanent)</li> <li>• Genre</li> <li>• Pays du contrat de travail, si l'entreprise opère dans plus d'un pays.</li> </ul>	p.18
	<p>Si l'entreprise emploie 50 salariés ou plus, elle communique le taux de rotation du personnel pour la période de déclaration.</p>	p.18
<b>C5 - Autres caractéristiques (générales) de la main-d'œuvre</b>	<p>Si l'entreprise emploie 50 salariés ou plus, elle peut indiquer le ratio femmes/hommes au niveau de la direction pour la période de référence.</p>	p.20
	<p>Si l'entreprise emploie 50 salariés ou plus, elle peut indiquer le nombre de travailleurs indépendants sans personnel qui travaillent exclusivement pour l'entreprise et de travailleurs intérimaires mis à disposition par des entreprises dont l'activité principale est « occupée ».</p>	N/A
<b>B9 - Main-d'œuvre - Santé et sécurité</b>	<p>L'entreprise communique les informations suivantes concernant ses employés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et le taux d'accidents du travail enregistrables</li> <li>• Nombre de décès dus à des accidents du travail et à des problèmes de santé liés au travail.</li> </ul>	p.19

<b>B10 - Main-d'œuvre - Rémunération, négociation collective et formation</b>	<p>L'engagement doit indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• si les employés reçoivent un salaire égal ou supérieur au salaire minimum applicable dans le pays où ils font rapport, déterminé directement par la loi nationale sur le salaire minimum ou par le biais d'une convention collective</li> <li>• le pourcentage de salariés couverts par des conventions collectives</li> <li>• l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes.</li> <li>• le nombre moyen d'heures de formation annuelles par salarié, ventilé par sexe.</li> </ul>	p.18,20,21
<b>C6 - Renseignements supplémentaires sur la main-d'œuvre - Politiques et processus en matière de droits de la personne</b>	<p>L'entreprise doit fournir une réponse aux questions suivantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'entreprise a-t-elle un code de conduite ou une politique en matière de droits de la personne pour son propre personnel ? (OUI/NON)</li> <li>• Dans l'affirmative, cela couvre-t-il : le travail des enfants, le travail forcé, la traite des êtres humains, la discrimination, la prévention des accidents</li> <li>• L'entreprise dispose-t-elle d'un mécanisme de traitement des plaintes pour son propre personnel ?</li> </ul>	Non
<b>C7 - Incidents négatifs graves en matière de droits de l'homme</b>	<p>L'entreprise doit fournir une réponse aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'entreprise a-t-elle des incidents confirmés au sein de son propre personnel liés au travail des enfants, au travail forcé, à la traite des êtres humains, à la discrimination</li> <li>• Dans l'affirmative, l'entreprise peut décrire les mesures prises pour régler les incidents décrits ci-dessus.</li> <li>• L'entreprise a-t-elle connaissance d'incidents confirmés impliquant des travailleurs de la chaîne de valeur, des communautés touchées, des consommateurs et des utilisateurs finaux ?</li> </ul>	Non
Indicateurs de gouvernance		
Métrique	Exigences	Page
<b>B11 - Condamnations et amendes pour corruption</b>	En cas de condamnations et d'amendes au cours de la période de référence, l'entreprise communique le nombre de condamnations et le montant total des amendes encourues pour violation des lois anticorruption et anti-corruption	N/A
<b>C8 - Revenus de certains secteurs et exclusion des indices de référence de l'UE</b>	<p>Si l'entreprise est active dans un ou plusieurs des secteurs suivants, elle doit déclarer les revenus y afférents dans ces secteurs :</p> <p>les armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques) ;</p> <p>la culture et la production de tabac ;</p> <p>le secteur des combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz) (c'est-à-dire que l'entreprise tire des revenus de l'exploration, de l'extraction, de la production, du traitement, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles tels que définis à l'article 2 (point 62) du règlement (UE) 2018/1999 du Parlement européen et du Conseil 17), y compris une ventilation des revenus tirés du charbon, du pétrole et du gaz ; production de produits chimiques si l'entreprise est un fabricant de pesticides et d'autres produits agrochimiques.</p>	N/A
	L'entreprise indique si elle est exclue des indices de référence de l'UE alignés sur l'accord de Paris	
<b>C9 - Taux de mixité au sein de l'organe de gouvernance</b>	Si l'entreprise dispose d'un organe de gouvernance, celle-ci doit divulguer le ratio de diversité hommes/femmes correspondant.	p.20

